

Pays basque : "Hors de question de laisser la senne danoise pêcher chez nous", préviennent les Luziens

A LA UNE PYRÉNÉES ATLANTIQUES SAINT-JEAN-DE-LUZ Publié le 18/04/2019 à 10h47 par Vincent Dewitte.



Les pêcheurs luziens se mobilisent pour interdire aux senneurs danois l'accès au port de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure *ARCHIVES EMMANUELLE FÈRE*

Des senneurs danois immatriculés aux Sables-d'Olonne (85) jettent depuis quelques jours leurs filets au large de Saint-Jean-de-Luz. Dans la nuit de lundi à mardi, les professionnels ont empêché l'un d'eux de débarquer son poisson au port

Les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure ne souhaitent partager ni leurs eaux, ni leur port, avec les senneurs danois. Ces professionnels de la pêche artisanale l'ont fait comprendre sans détour dans la nuit de lundi à mardi, en empêchant l'un d'eux de débarquer son poisson. Le navire en question, propriété de l'**Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV)**, immatriculé aux Sables-d'Olonne (85), a du coup été contraint de repartir vers La Rochelle. Avec un message clair à faire passer aux autres professionnels qui utilisent ce type de pêche : "Autorisation ou non, on ne laissera pas travailler ces bateaux chez nous !"

La colère montait depuis une quinzaine de jours, lorsque ces navires qui restaient habituellement au nord d'Arcachon ont été observés pour la première fois au large des ports de Saint-Jean-de-Luz et Capbreton. Elle s'est donc élevée d'un cran en début de semaine. "On connaît maintenant les effets. **Là où ils passent, il n'y a plus rien, ils massacrent tout**", justifie un pêcheur luzien. "Après avoir plumé tout le nord, ces bateaux vont venir plumer le sud ? Il n'en est pas question. On s'est trompés une fois en laissant venir les pélagiques, on ne se fera pas avoir deux fois", poursuit-un autre.

PUBLICITÉ

inRead invented by Teads

Faire pression sur le préfet de région

Inquiets par l'arrivée de ces engins de pêche extrêmement efficaces et moins gourmands en carburant que les embarcations traditionnelles, les pêcheurs luziens entendent "**faire pression sur la direction des affaires maritimes et le préfet de région** afin qu'ils interdisent au plus vite leur présence" à proximité de leurs côtes. Une délibération avait été prise dans ce sens par le comité régional des pêches dès 2014, pour les empêcher de pêcher dans les 12 milles. Mais celle-ci avait été attaquée avec succès par les armateurs vendéens. D'abord au niveau de la Charente-Maritime. Puis sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine...

La rédaction vous conseille

Saint-Jean-de-Luz : « remettre le golf de Chantaco à la hauteur de sa réputation »

Ciboure : politique et polenta au menu du restaurant Maitenia

Aux côtés des pêcheurs luziens, **Serge Larzabal**, président du comité interdépartemental des pêches des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, espère pourvoir "**trouver des solutions au plus vite** avec le comité régional des pêche de Nouvelle Aquitaine", confie-t-il ce jeudi 18 avril. En attendant, les Basques entendent s'occuper eux-même de ce **problème de cohabitation**.

"**Si on les laisse faire ailleurs, tant mieux pour eux**. Mais il est hors de question qui viennent le faire ici", signent-ils d'une voix.

La senne danoise, engin de fond extrêmement efficace

L'utilisation de la très efficace senne danoise fait polémique depuis plusieurs années. Il s'agit d'un engin de fond composé d'un filet en forme d'entonnoir relié à des câbles rabatteurs, attachés à chaque

extrémité des ailes du filet. Ce dernier se déploie en forme un triangle autour des bancs de poissons. 13 bateaux français en sont équipés, principalement dans les Pays de la Loire (Sables d'Olonnes), où cette technique est autorisée. A noter que la délibération prise par le comité des pêches de Bretagne pour interdire cette pêche dans les 12 milles n'a, elle, jamais été attaquée.